

LÉOJAC - BELLEGARDE



N°7 : JUILLET 2022

I
N
F
O
S

Aire de Jeux



2 - 4 ans



5 - 12 ans

Mairie de Léojac - 11 La République
04 67 50 00 00 - 04 67 50 00 00



Ce square inter-génération
a été soutenu
par une contribution
de l'association des
Anciens Combattants
de la commune.

Mairie : la dernière séance d'Hélène Ringoot

Le Conseil municipal du 31 mai dernier s'est achevé, une fois n'est pas coutume, par un pot amical. En effet ce soir là, Hélène Ringoot, secrétaire de mairie dont les Léojacois ont pu apprécier la gentillesse et la compétence, participait à son dernier Conseil... avant de faire valoir ses droits à la retraite. Pour Hélène, une page se tourne, ouverte à Léojac en 1990. 32 ans au cours desquels elle aura travaillé avec 4 maires différents : Mrs Marty, Maurières, Cousserand et Quatre. Le verre de l'amitié et un joli bouquet, assortis de vœux sincères de belle et longue retraite, conclurent l'ultime séance d'Hélène Ringoot.



Hélène Ringoot entourée de sa collègue, Aurore Milhac, et de sa remplaçante, Jessica Dely-Francis.



Informations municipales éditées

par le Conseil Municipal de **LÉOJAC - BELLEGARDE**

Directeur Gérant :

Christian QUATRE

Réalisation :

Textes : **Pierre MAZILLE**

Mise en pages : **Christine LEMAIRE**

Coordination : **Fabien SZOPA**

Avec la participation des membres de la commission communication

Impression :

Imprimerie Forestié

International Standard Serial Number : ISSN 2266-6419

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	4
COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX	5
LA MUNICIPALITÉ EN ACTION	6
VIE COMMUNALE	7
CHEMINS RURAUX	9
~	
LE COIN DE L'ÉCOLE	10
ILS TRAVAILLENT ET VIVENT À LÉOJAC	12
INFOS, CONSEILS	14
LE COIN DES ASSOCIATIONS	15
~	
LES ENTREPRISES DE LÉOJAC	20
ÉTAT CIVIL	22
INFOS PRATIQUES	23

Photo de couverture : le nouveau square des Vergnoux avec ses jeux pour enfants, inauguré en mai dernier.

LE MOT DU MAIRE

L'été est arrivé. Pour nombre d'entre nous, une période de vacances, une saison où le temps s'écoule différemment au fil de journées devenues plus longues.

Les membres de l'équipe municipale observeront, comme la plupart d'entre vous, des temps de repos, mais resteront mobilisés pour la gestion quotidienne de la commune et l'avancement des dossiers en cours.

Pour ma part, suite à un problème de santé, je suis dans l'obligation de me tenir temporairement éloigné de la gestion municipale avant d'envisager un retour déterminé. Mais la cohésion de l'équipe municipale garantit une continuité efficace dans la conduite des affaires de la commune.

Rappelons que ce premier semestre 2022 aura vu l'avènement de la fibre sur tout le territoire de la commune, l'inauguration du square intergénérationnel des Vergnoux et le lancement de la procédure d'adhésion de la commune au Grand Montauban. Cet été verra également le chantier de l'aménagement de l'école, prospérer. Quant au projet de rénovation de la salle des fêtes et de l'aménagement du site, il a lui aussi été lancé avec les premiers rendez-vous pris en vue de son financement.



A vous toutes et vous tous, jeunes et moins jeunes, l'équipe municipale vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Christian Quatre
Maire de Léojac

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'C. Quatre'. The signature is written in a cursive style and is positioned below the printed name and title.

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

■ Les élus ont voté

Le Conseil municipal s'est réuni à trois reprises depuis la sortie du dernier bulletin municipal en février dernier.

- La séance du 29 mars fut marquée par deux délibérations importantes.

Taxes locales : La première concernait le vote des taxes locales... qui restent donc inchangées pour 2022 conformément aux engagements de la municipalité. A savoir, un taux de 39,39 % pour le foncier bâti, de 77,29 % pour le foncier non bâti et de 29,58 % pour la CFE (cotisation foncière des entreprises). Le produit attendu de l'ensemble de ces taxes s'élève à 346 935 euros pour 2022.

Adhésion Grand Montauban : Lors de cette séance, les élus ont également acté, à la majorité, le retrait de Léojac de la Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron (CCQVA) et parallèlement sa demande d'adhésion à la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban (CAGM). Ce vote marque le début de la procédure qui devra encore être validée par les élus des deux communautés, la décision finale revenant au préfet.

- La séance du 13 avril 2022 fut consacrée aux votes du budget, du compte administratif, de l'affectation des résultats, ainsi qu'au vote du compte de gestion.

Finances : Le budget de la commune s'élève donc à 693 399 euros pour la section de fonctionnement et à 884314 euros pour la partie investissement. Un budget qualifié de « volontariste » par le maire, « un budget pour préparer l'avenir et avancer dans nos projets ». Parmi ces projets, figurent bien sûr la rénovation de la salle des fêtes avec le lancement des études dès cette année ainsi que les travaux du groupe scolaire (installation d'un préau et agrandissement de la cantine) qui sont lancés et doivent être achevés pour la fin de cette année.

- Le Conseil municipal s'est à nouveau réuni le 31 mai dernier pour voter plusieurs points à l'ordre du jour :

Subventions aux associations : les élus ont voté les subventions aux dix associations de la commune, trois d'entre elles n'ayant pas sollicité d'aide financière. Le Taï Chi chuan estime que son fonctionnement ne nécessite pas de subvention. Pour le RPI (Rassemblement Pédagogique Intercommunal), il était prévu une suspension de la subvention municipale pour une durée de deux ans, la mairie ayant financé une partie de l'achat des tablettes pour l'école. Enfin l'association Les Amis de la bibliothèque recevait une subvention à l'époque du bibliobus. La commune étant désormais dotée de sa propre bibliothèque, cette subvention n'a plus de raison d'être. Les autres associations (ACCA, Jeux de Mômes, Léojac Joue les Artistes, La Malice des Aiguilles, Gym Loisir, Tennis Club) se voient attribuer une subvention de 350 euros, le Comité des fêtes se voyant accorder pour sa part une subvention de 1250 euros prenant en compte les frais (900 euros) du feu d'artifice de la fête communale.

Demande de subventions pour l'aire de jeux des Vergnoux : le coût (HT) de cette réalisation inaugurée en mai dernier s'élève à 26431 euros. Les élus ont voté les demandes de subventions auprès de la CCQVA (7000 euros) et du Conseil départemental (6343 euros). Une fois déduite l'aide de 5000 euros apportée par l'association des Anciens Combattants, il reste donc 8087 euros à la charge de la commune. Une subvention départementale liée à ce projet d'amélioration du cadre de vie pourrait encore venir en déduction.

LA MUNICIPALITÉ EN ACTION

La cadre et la qualité de vie sont au cœur des préoccupations de l'équipe municipale. Des projets ont été lancés, et pour certains, réalisés.

C'est notamment le cas pour la fibre, toute la commune étant désormais fibrée. Les foyers doivent donc désormais se mettre en rapport avec leur opérateur de téléphonie pour envisager les procédures de raccordement.

Autre projet concrétisé : le **petit square intergénérationnel réalisé aux Vergnoux** et inauguré en mai dernier. Un espace ludique et agréable pour les enfants et leurs parents, et pour tous les habitants qui peuvent trouver en ce lieu de quoi réaliser une halte paisible.

Ce projet n'est pas encore concrétisé mais il est bel et bien lancé : **la demande d'adhésion de la commune au Grand Montauban**. Suite à la réunion publique qui s'est déroulée en février dernier, les élus ont pu constater qu'une très large majorité de la population rejoignait leur objectif de rattacher Léojac à la CAGM pour une évidente question de proximité et d'attraction naturelle de notre territoire vers Montauban.

Lors de la séance du conseil municipal du 29 mars dernier, les élus ont voté la demande de retrait de la CCQVA et son adhésion au Grand Montauban. La procédure suit donc son cours. Le projet de **renovation globale du site de la salle des fêtes** est lui aussi sur les rails. Un projet au long cours englobant la mise aux normes énergétiques de cette structure et sa modernisation, ainsi que l'installation sur le site d'un équipement et d'aménagements pour toute la population. A terme, le site de la salle des fêtes devrait être en mesure d'accueillir petits et grands pour offrir la réalisation d'activités ludiques, sportives et conviviales.

Enfin, le **projet de l'école** prévoyant la construction d'un vaste préau pour mettre les enfants à l'abri lors des intempéries et le doublement de la surface de la cantine est aujourd'hui dans sa phase de réalisation. Ce chantier progressera cet été et doit être achevé avant la fin de cette année.



Le chantier de l'école a débuté.

VIE COMMUNALE

■ Léojac : 220 ans d'histoire

1802-2022... 220 ans. C'est la longue histoire de Léojac créée par le rassemblement des communes de Léojac, les Fargues, Bellegarde et Labastide. A cette époque, le territoire était encore Lotois. Il deviendra tarn-et-garonnais en 1808 par la grâce de Napoléon qui allait créer un nouveau département, le Tarn-et-Garonne, pour répondre à la demande insistante de Montauban (alors 3e ville du Midi aquitain) jusqu'alors simple sous préfecture du Lot. En 1802, le premier maire (nommé par le préfet) de Léojac-Bellegarde (moins de 400 habitants à l'époque) fut Antoine Lafon (jusqu'en 1815 puis à nouveau de 1820 à 1826). La première mairie de la commune nouvellement créée s'installa tout d'abord à La Bastidelle avant d'intégrer en 1835 la maison Négrier (toujours visible chemin de la mairie à l'angle du chemin de Capdeville).

Ce n'est qu'en 1884 que la mairie-école s'installa dans un bâtiment neuf aux Vergnoux sur l'emplacement qu'on lui connaît aujourd'hui. Cette année 2022 marquera donc ce jubilé. La fête de Léojac fut l'occasion pour les habitants de détenir le gobelet « collector » siglé « 220 ans », agrémenté du blason de la commune. Cet anniversaire donnera également lieu à d'autres animations à l'automne. Des associations réfléchissent à des créations originales. D'ores et déjà, les écoliers et leurs enseignants proposent de travailler sur le blason de la commune (que Léojac partage avec plusieurs communes françaises). Un blason qui pourrait donc, à l'occasion de ces 220 ans, être personnalisé et reprendre quelques couleurs pour les 220 prochaines années.

■ Cérémonie du 8 mai

La cérémonie de commémoration de la victoire des alliés sur les troupes nazies le 8 mai 1945 a réuni la population et les élus devant le monument aux Morts...

Une cérémonie populaire en présence du maire suivie, comme le veut la tradition, d'un pot amical et convivial.



ACCÈS À VOTRE DÉCHÈTERIE

Ce qui change...

Pour un usage plus pratique de votre déchèterie, les modalités d'accès évoluent : **vous devez vous inscrire avant le 1^{er} juillet 2022.**

Les formulaires d'inscription sont disponibles en ligne ou sur demande par mail, par téléphone et par courrier.

 www.sdd82.fr

 05 63 91 77 40

 <https://facebook.com/leSDD82>

 SDD82 - Hôtel du Département
100 Bd Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

 dct.sdd@ledepartement82.fr

POUR LES PARTICULIERS...

En plus du formulaire à compléter, il vous sera demandé un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les dépôts restent gratuits jusqu'à 20 passages par an et deviennent payants aux tarifs professionnels au-delà.

POUR LES PROFESSIONNELS...

En plus du formulaire à compléter, il vous sera demandé un extrait Kbis de moins de 3 mois ou vos statuts (collectivités et associations).

Les tarifs de dépôts sont consultables en déchèteries et sur le site internet.

Après votre inscription, vous recevrez **un QRcode à présenter** (sur votre mobile ou imprimé sur papier libre) à l'agent valoriste sur place pour pouvoir accéder aux déchèteries de votre territoire.

Quelques conseils et consignes de dépôt

- **Trier ses déchets** avant de venir à la déchèterie
- Présenter son justificatif d'accès
- Attendre que l'agent valoriste autorise l'accès sur le site
- Respecter le personnel de la déchèterie et les consignes données.
- Laisser le site propre
- Afin de disposer du temps nécessaire au déchargement, merci de vous présenter au plus tard 10 mn avant la fermeture des sites

Pour rappel, déchets non admis : ordures ménagères, explosifs, amiante, bouteilles de gaz, cadavres d'animaux, véhicules hors d'usage...

CHEMINS RURAUX

■ Deux boucles opérationnelles

La commission des chemins ruraux s'était donnée pour objectif d'offrir aux Léojaçois des itinéraires de randonnée pour cheminer autour de la commune... autant que possible à l'abri du trafic automobile. En dépit des aléas sanitaires passés, de la complexité des répartitions cadastrales et du souci d'éviter les axes routiers, les « Chemins ruraux » de Léojac sont en mesure de proposer leurs premières boucles.

Code couleur : suivez les balises rouges

Deux itinéraires ont été finalisés. Ils sont balisés avec des marques de couleur rouge qu'il suffit de suivre. Le balisage de ces chemins, réalisé, en partie avec le concours des écoliers de la commune et de leurs enseignants, offre une orientation facile, à l'image des balises que l'on rencontre sur les PR et les GR.

Boucle du secteur de Gabach : cette première boucle longue d'un peu plus de 4 kilomètres part de la mairie (parking à disposition) en direction du chemin du Faurio avant d'emprunter un sentier en sous bois redescendant, via le chemin de Naudet vers le chemin de la vallée du Tordre pour remonter le chemin de Gabach débouchant sur le chemin de la mairie. Une balade d'environ une heure sans difficulté. Accessible au plus grand nombre.

Boucle Proats-Rastely : cette boucle dont le départ se situe au Rastely (possibilité de stationner au tennis) est longue de 7,5 km.



Cet itinéraire que l'on emprunte en bifurquant à droite 300 mètres après le tennis sur le chemin de la vierge remonte ensuite vers les Proats, se poursuit vers Basset avant de suivre le PR 4 le long des vergers jusqu'à la RD 70 pour arriver au bas du chemin de la mairie qu'il convient de remonter sur 300 mètres environ jusqu'au chemin de Rastely.

De là, vous reviendrez à votre point de départ. Un itinéraire plus long que le précédent, mais sans grandes difficultés non plus.



LE COIN DE L'ÉCOLE

■ Groupe scolaire... Les enfants très actifs

En avril dernier, les élèves du CM, accompagnés de Mmes Vacari et Curé sont partis explorer un des futurs PR de Léojac du côté des chemins de Naudet et de Gabach. Ils en ont profité pour collecter, avec gants et sacs poubelles, les déchets rencontrés en chemin ainsi qu'aux abords de l'école. Ces derniers sont particulièrement sales... A méditer par tous.

Les premières orchidées étaient écloses et les enfants ont pu en admirer quelques spécimens. Un balisage de ce futur PR ainsi que d'un autre PR sont en prévision. Un chemin au moins sera balisé en collaboration étroite avec la mairie de Léojac avant la fin de l'année scolaire.

La classe du CM et leurs camarades de MS/GS préparent activement leur séjour au Pays basque où un programme chargé les attend : aquarium, chocolat, visites et promenades...



Les élèves de petite et moyenne section de la maîtresse Véronique profitent de la toute nouvelle aire de jeux du village. Ils s'y rendent chaque mercredi matin depuis l'inauguration officielle. C'est un grand moment de plaisir pour tous.



La fête des mômes ... à guichet fermé

La fête de l'école organisée avec brio par l'association Jeux de mômes s'est déroulée vendredi 24 juin à la salle des fêtes en présence du corps enseignant, des élèves et des parents venus en nombre.

Après les spectacles proposés par les enfants (danse, force basque...), l'association des parents d'élèves avait prévu un écran géant pour la finale du Top 14, jeux gonflable et buvette avec restauration.

Un moment de convivialité très apprécié de toutes et tous.



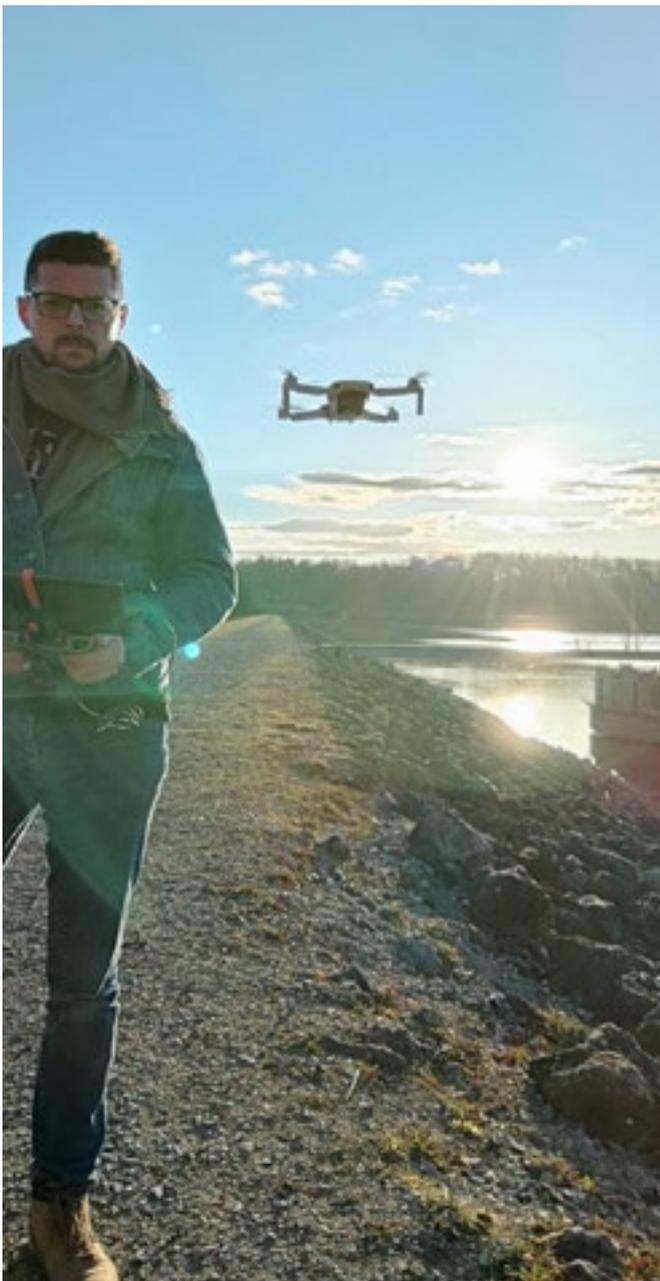
Signalons que le profil de l'équipe enseignante pour la rentrée prochaine sera modifié puisque le directeur Franck Obis est nommé directeur de l'école George Sand à Montauban et que Véronique Dornac va prendre la direction de l'école maternelle de Saint-Etienne. Les noms de leur remplaçant ne sont pas encore connus.



ILS TRAVAILLENT ET VIVENT À LÉOJAC

■ Pilotage de drones

Drones Works 82 : le décollage d'une nouvelle entreprise à Léojac



Christophe Azame change de dimension. Graphiste de métier, il a lancé fin 2021 une nouvelle activité professionnelle raccord avec sa passion : piloter des drones. A Léojac où il demeure, ce quadragénaire titulaire d'une licence de pilote de drones professionnels délivrée par la DGAC (obligatoire pour obtenir les autorisations de vols et de prises de vues) propose une large palette d'activités à destination des particuliers, des entreprises et des collectivités. Les particuliers peuvent faire appel à ses services pour le démoussage des toitures, le nettoyage de façades, de panneaux solaires, la désinsectisation frelons, chenilles... ou la réalisation de clichés aériens d'évènements familiaux (mariages, anniversaires...). Pour les entreprises ou collectivités, ses drones peuvent procéder à des prises de vue aériennes, à l'inspection technique d'ouvrages d'art, de bâtiments ou monuments de grande hauteur, d'accès difficiles ou situés dans des zones à risques, réaliser des clichés de rassemblements sportifs. Le secteur immobilier peut faire appel à ses drones pour la présentation de biens dans leur environnement...



Contact : Christophe Azame. Tel : 06 14 30 92 80.
dronesworks82@gmail.com ; (Devis gratuit)

■ Créations textiles

« Au fil de Lilas » : des créations textiles made in Léojac

De fil en aiguille, cette créatrice dans l'âme a fini par rejoindre sa passion. Celia Chollat fabrique des articles en textiles, des accessoires de couture, de décoration d'intérieur... Une reconversion que cette néo Léojacoise arrivée de Toulouse où elle travaillait pour une entreprise de literie, a choisie. « J'ai toujours aimé le fait main, les loisirs créatifs », explique celle qui a lancé son activité au début de cette année, joliment baptisée « Au fil de Lilas ». Sa riche palette de créations est au diapason des qualités de couturières que ses proches lui ont toujours reconnues. Célia confectionne ainsi des articles lavables réutilisables zéro déchet pour la cuisine, la salle de

bains (lingettes cotons, essuie tout textile... pour remplacer les jetables et préserver l'environnement) des sacs pour les courses, des trousseaux, des étuis à couverts, mais aussi des vêtements enfants (pantalon, sweat, tee shirt...), coussins de méditation, sacs tambour chamanique...

Sa nouvelle entreprise entend tisser sa toile sur les créneaux des articles textiles faits main et envisage de distribuer ses produits tous azimuts : marchés artisanaux, vente en magasins, création d'un site marchand, réunions chez les particuliers. D'ici là, vous pouvez découvrir ses créations via ses liens facebook et instagram.



Contact : Celia Chollat. Tel : 06 25 69 49 25 / celia@aufildelilas.fr ; www.aufildelilas.fr

Liens facebook : [f aufildelilas](https://www.facebook.com/aufildelilas), [f AuFildeLilas](https://www.facebook.com/AuFildeLilas)

instagram : [au_fil_de_lilas](https://www.instagram.com/au_fil_de_lilas)

■ Bruit : Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant

Les bruits de voisinage ? Une nuisance évidemment, qui entame le « bien vivre ensemble ». Potentiellement également, un problème de santé publique. Ces sources sonores intempestives peuvent engendrer chez ceux qui les subissent de façon récurrente, fatigue, stress ...

Ces nuisances peuvent être d'origine multiples... En premier lieu, celles liées à l'utilisation d'engins ou d'outils de jardinage et de bricolage (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, bétonneuses, nettoyeur haute pression...). Et les autres : aboiements répétés des chiens, deux-roues bruyants, diffusion de musique en extérieur, exploitation bruyante des piscines.

Je respecte mes voisins, je ne tonds pas le dimanche après midi...

La liste de ces sources sonores susceptibles de vous gâcher la vie est longue. Certaines bien sûr ne sont pas contestables lorsqu'elles surviennent aux heures autorisées (lire ci dessous). C'est le cas pour l'utilisation des engins de jardin et de bricolage ...

D'autres sources de nuisances sonores sont, elles, totalement proscrites : aboiements récurrents de chiens, cris incontrôlés autour des piscines, échappement bruyant d'engins motorisés, musique et sons diffusés en extérieur... Formellement interdites, on l'a dit, ces nuisances-là sont avant tout une entorse au « bien vivre ensemble », au respect que l'on doit à ses voisins. C'est avant tout de cela dont il s'agit ... Et si par exemple vous avez prévu une fête à votre domicile susceptible de devenir bruyante, prenez soin de prévenir vos voisins. Vous vous assurez de leur compréhension et leur témoignerez votre considération. A contrario, les mettre devant le fait accompli ne peut que traduire le mépris dans lequel vous les tenez, et aggraver la portée de vos nuisances.

Le respect de ces règles basiques, simplement citoyennes et bien peu contraignantes, reste le garant d'un voisinage harmonieux.

Un arrêté qui pose la règle commune

L'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage cadre notamment les horaires à respecter lors de l'utilisation d'engins de jardinage et de bricolage :

Les jours ouvrables : de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures.

Dimanche et jours fériés : de 10 heures à 12 heures.

Hormis la traduction du mépris que vous accordez à vos voisins, le non respect de ces règles tombe sous le coup de la loi.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

■ 29^{ème} Salon des Arts

Après deux années d'absence, l'Association «Léojac joue les artistes» et ses membres ont repris leurs bonnes habitudes, réouverture des ateliers depuis le mois d'octobre 2021, le lundi après-midi, le lundi soir, le mercredi après-midi, le mercredi soir ainsi que le jeudi matin.

Sans oublier, son 29^{ème} Salon des arts, qui s'est déroulé le week-end de pentecôte, auquel les artistes peintres, sculpteurs, verriers, décorateurs de porcelaines et jeunes écrivains de la région Midi Pyrénées ont répondu présents, 64 participants cette année, toujours fidèles à cet événement.

Nous avons été honorés de recevoir le soir du vernissage, Madame Méline LEROUX représentant Monsieur le Maire empêché, accompagné de Monsieur Fabien SZOPA, Monsieur BEQ Conseiller Départemental, représentant de notre canton, Madame Valérie RABAULT Députée de notre circonscription.

Nous remercions vivement les visiteurs venus très nombreux et surtout Monsieur le Maire, son Conseil Municipal et les agents de Mairie pour l'aide apportée à la réussite de notre manifestation.

L'année 2023 notre association fêtera ses 30 ans d'exposition à LEOJAC, toute l'équipe s'est remise au travail pour faire de cet événement un salon d'exception !

A la rentrée d'octobre 2022, nos ateliers vont s'agrandir de 25 membres supplémentaires (les peintres retraités des Finances Publiques), portant ainsi à 71 ses participants actifs, beaucoup d'entre eux étant aujourd'hui très connus par leurs talents !

LÉOJAC deviendra alors, comme on pourrait le dire, un nid ... ou une pépinière d'artistes ! Sans compter, bien entendu, tous les artistes indépendants habitant notre commune !

Faisons que cette palette de couleurs rayonne dans toute notre commune !

Encore merci à toutes et tous !



■ Le comité des fêtes de Léojac

Merci à tous les Léojacois d'avoir répondu présents à cette fête de reprise malgré la mise en vigilance rouge canicule et les contraintes horaires dues à l'arrêté préfectoral.

Nous avons été très heureux de vous retrouver en essayant de toujours garder notre énergie et notre bonne humeur.



Le marché gourmand a eu un grand succès pour lequel nous remercions les différents commerçants et producteurs qui y ont participé ainsi que les Léojacois pour leur convivialité.

Nous espérons pouvoir vous proposer plus de diversité dans les futures années...



Nous espérons que les 2 groupes qui ont animé les soirées ont enchanté petits et grands.



Nous avons déjà hâte de vous retrouver l'année prochaine et en attendant, nous vous retrouverons avec plaisir au forum des associations organisé par la mairie à l'automne.

VOTRE COMITE DES FÊTES

■ Association de chasse de Léojac



Vue aérienne du vide grenier annuel de l'Association de chasse de Léojac
Comme chaque 1^{er} weekend du mois de Mai, plus de 200 exposants étaient présents.

■ Tennis de Léojac

STAGES ENFANTS 540508 2021-2022
VACANCES ETE 2022 

PROGRAMME

JUILLET (04 -> 08 du 11 -> 15 du 18 -> 22)
AOUT (16 -> 19 du 22 -> 26)

Accueil des enfants à 8H45.
Stage Tennis de 9H00 à 12H00 (ateliers spécifiques, jeux ludiques, matchs)
Déjeuner sur place (à fournir) puis temps calme.
De 14H00 à 16H30 multi activités (tennis, ping pong, base ball...)
16H30 à 17H00 Goûter offert par le club.

INSCRIPTIONS ET TARIFS

ENFANT (seul)
LA JOURNEE (8H45 à 17H00 goûter offert) : **20 €** (OFFRE SEMAINE : ~~100 €~~ -> **90 €**)
LA 1/2 JOURNEE (8H45 à 12H00) : **15 €** (OFFRE SEMAINE : ~~75 €~~ -> **65 €**)

ENFANTS + (d'une même famille)
LA JOURNEE (8H45 à 17H00 goûter offert) : **18 €** (OFFRE SEMAINE : ~~90 €~~ -> **80 €**)
LA 1/2 JOURNEE (8H45 à 12H00) : **13 €** (OFFRE SEMAINE : ~~65 €~~ -> **55 €**)

Enfant non licencié : + 3€ (licence découverte)

Vous pouvez vous inscrire directement en appelant Julien au **0671103404**
ou par mail à tennis.club.leojac@gmail.com

Tennis Club Léojac - 2215 Chemin de Proats - 82230 LEOJAC - Tél : 05 63 64 64 65
tennis.club.leojac@gmail.com **Club affilié FFT**



■ Bibliothèque municipale

Heures d'ouverture : juillet - août, lundi et jeudi de 14h à 17h.

■ Léojac La Malice des Aiguilles



A noter pour la rentrée !

Cette annonce s'adresse à ceux qui aiment les jeux de société divers et multiples..... aux joueurs de cartes diverses.....aux personnes seules, isolées de notre commune !

Nous vous recevrons, avec un grand plaisir, à compter du :

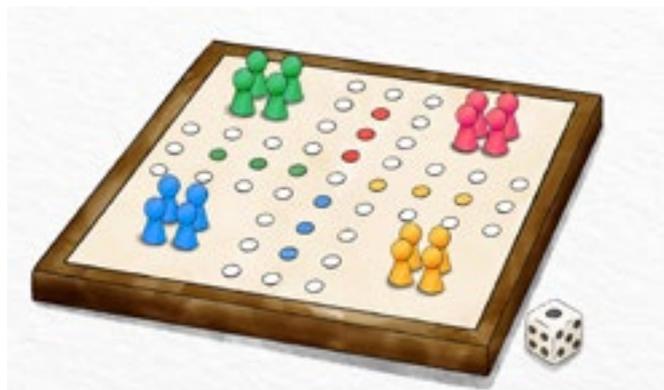
**LUNDI 3 OCTOBRE 2022
DE 14H30 à 17H**

(dans la salle derrière la Mairie (ancienne école de Léojac) réservée à cette activité !

Vous pourrez jouer, échanger, partager avec d'autres personnes, des moments de convivialité autour d'un bon café ou d'une tasse de thé !

Une simple cotisation annuelle sera demandée !

Si vous êtes partant pour cette activité !
Vous trouverez toutes les informations complémentaires en appelant :
Madame Cécile BONNET au 06 07 05 63 38.



**Tennis club Léojaçois :**

Mr Brugel - Tel : **06.71.10.34.04** - tennis.club.leojac@gmail.com

**Gym Loisirs (adultes) :**

Le mardi soir et le jeudi soir de 19h à 20h à la salle des fêtes

Josy Duburc - Tel : **06.85.42.39.96** - guy.duburc@gmail.com

Chantal Kervadec - Tel : **07.85.60.27.28**

Angélique Cantemerle - Tel : **06.79.98.74.98** - a.cantemerle@yahoo.fr

**Léojac joue les artistes :**

Dessins académiques aux approches les plus modernes en mobilisant les différentes matières : huile, acrylique, pastel, aquarelle, peinture à la bombe, crayon, fusain, encre de chine :

- Lundi soir de 18h à 20h30
- Mercredi après midi de 15h30 à 18h
- Mercredi soir de 18h15 à 20h45
- Jeudi matin de 9h à 11h30

Cécile Bonnet - Tel : **06.07.05.63.38**

**Léojac La Malice des Aiguilles :**

Un club où se rencontrent des passionnées de fils, brodeuses, tricoteuses, crocheuses, patcheuses, bricoleuses en tout genre.

Les séances ont lieu les 1^{er}, 2^e et 4^e jeudis du mois de 14h30 à 18h30.

Annie Danis - Tel : **06.26.43.88.13**

<http://lamaliceleojac.canalblog.com/>

**Taï Chi Chuan :**

Tous les lundis de 19h à 20h30 à la salle des fêtes Alain Moutet - Tel : **06.77.45.12.31**

**Jeux de Mômes : (association des parents d'élèves)**

Céline Muller - Tel : **06.12.30.79.78** - jeuxdemomes-leojac@laposte.net

**ACCA de Léojac :**

Pierre Molinières - Tel : **06.81.42.08.63** - accaleojac@hotmail.com

**Comité des fêtes :**

Nicolas BALSEMIN - Tel : **06.21.53.96.52** - nicolasbalsemin@hotmail.fr

Restauration

Distributeur de pains et de viennoiseries sur le parking de la salle des fêtes.

L'Authentique (burgers maison) : les mardis soirs (semaines impaires) devant la salle des fêtes de 18h à 20h30.

Tel : **06.84.35.24.65**

Regal Pizza : tous les vendredis soirs devant la salle des fêtes. Tel : **07.69.29.96.68**

LES ENTREPRISES DE LÉOJAC

Aménagements intérieurs

- Cuisines Franck Leroux, Tel : 06 22 74 27 76
www.cuisinefranckleroux.fr
- MG POSE, Tel : 06 87 46 06 28

Coiffeur

- L'Hair d'Alexia, 511 route de Saint-Etienne
Tel : 05 63 02 65 86,  [gourdainalexia](https://www.facebook.com/gourdainalexia)

Coiffeuse à domicile

- Katia Delbecque, Nuances et reflets,
Tel : 06 51 27 20 31

Créations textiles

- Au fil de Lilas, : Celia Chollat, Tel : 06 25 69 49 25
celia@aufildelilas.fr, www.aufildelilas.fr

Développeur Web

- Thomas Orta, Tel : 06.12.14.92.55
Thom.orta@gmail.com, thomas-orta.com

Édition

- Céline Gauthier, zoomsurlabible@gmail.com
www.zoomsurlabible.com

Graphiste

- Willprod, Tel : 06 03 90 07 96, willprod@cegetel.net
www.willprod.fr

Élagueur

- Christophe Bagatella, Tel : 06 76 82 97 42
christophe@bagatella-elagage.fr, bagatella-elagage.fr

Lutte contre les nuisibles

- Séverine Agam, Opération nuisibles,
Tel : 06 30 93 74 31, www.opérationnuisibles.fr

Prothésiste ciliaire

- Chantha Perrot, Meak'Cils, Tel : 06 13 41 34 86

Menuiserie - Metallerie

- Emmanuel Roux, Tel : 06.72.13.03.96

Soutien scolaire

- « Un professeur pour les nuls », Tel : 06 60 47 11 11
contact@unprofpourles-nuls.fr
www.unprofpourlesnuls.fr

Soutien scolaire spécialisée dans les Troubles de l'apprentissage (DYS) et les Troubles de l'attention (TDAH)

- Marjorie Delrieu, Dans vos petits papiers
Tel : 06.31.23.93.80, dansvospetitspapiers@gmail.com
dans-vos-petits-papiers.jimdosite.com

Maçonnerie générale, gros oeuvre

- Danis et Fils, Tel : 05 63 64 57 18, danis.fr
- Guillaume Cassou-Leins, Tel : 06.73.55.88.14
- Nicolas Hornain, Tel : 06.25.43.27.13

Électricien

- Blessou Fabrice, Arc Elec Système
Tel : 05.63.64.63.70 / 06.09.36.75.11,
blessou.fabrice@orange.fr

Taxi

- Nicolas Taxi Montalbanais, Tel : 06.08.35.08.89

Services administratifs divers

- Séverine Auque Bouye, BSA JURIS ACT,
Tel : 06.58.48.92.63, contact@bsajurisact.fr

Travaux intérieur/extérieur

- BS2T, Tel : 06.60.66.83.27

Nettoyage et petit bricolage

- Bri'ance, Santolaria Ascencion, Tel : 05.63.20.67.59
- Christophe Capizzi, Tel : 06.63.41.32.30
- JB Propreté, Tel : 06.31.04.47.25
- Coralie Potel, Tel : 06.12.14.03.87

TP-Terrassier-Terrassements

- David Brousse, Tel : 06.05.45.96.93
- Thierry Rey, Tel : 05.63.64.57.81 / 06.73.46.73.21

Plaquiste - Travaux plâtrerie intérieur

- Marc Rodrigues Morgado, Tel : 06.68.81.60.28

Installation équipements électriques

- Laurent Schlosser, Tel : 06.60.25.42.80

Esthéticienne - Prothésiste onguilaire à domicile

- Raïsa Selimi, Tel : 06.35.23.39.01

Agencement de lieux de vente

- SWETT Clair, Tel : 06.08.71.46.31

Activités spécialisées de design

- Sas Artissimo, Tel : 06.38.84.89.66

Aménagements paysagers

- Rémy Weiss, Tel : 06.30.81.45.57

Rénovation intérieur-aménagement-revêtement-travaux divers

- Renov'action, David Chevalot, Tel : 06.28.49.52.38
renovation82@gmail.com

Drones Works 82

- Christophe Azame, Tel : 06.14.30.92.80
dronesworks82@gmail.com

Pour paraître dans cette rubrique : communication@leojac.fr
<https://www.leojac.fr/vie-associative-et-economique/commerces>

AGENDA DE L'ÉTÉ

• 8 au 10 juillet à Léojac

Cox'n swing : Rassemblement de Volkswagen, danse, démos, concerts, stands vintage, véhicules, animations, balade, buvette et restauration

Tel : 06 56 68 20 80

• 10 juillet à Vaissac

Marché Gourmand : à partir de 18h. Apéro, buvette, marché

• 16 juillet à Bruniquel

A partir de 19h30 - Fête de la saucisse, feu d'artifice
Renseignements : 06 88 16 10 88.

• 16 juillet à Monclar de Quercy

Fête Occitane et marché occitan, animation musicale, repas. Tel : 06 63 00 81 66

• 20 juillet à Léojac

Festival de Cinéma de plein air de Quercy Vert - Aveyron à 22h00, terrain de la salle des fêtes.

• 28 juillet au 7 août à Bruniquel

26^{ème} Festival des Châteaux de Bruniquel, «La Belle Hélène» Opéra bouffon en 4 actes

Tel : 05 81 27 66 21

• 5 au 8 août à St Etienne de Tulmont

Fête traditionnelle foraine avec bal, feu d'artifice le lundi soir, Tel : 06 31 23 14 92

• 6 août à Monclar de Quercy

Fête à Monclar, Concours de boules, jeux gonflables, repas. Tel : 06 45 16 87 01

• 6 août à Vaissac

Randonnée Nocturne dans la commune.

Pour cette randonnée nocturne il faut se munir impérativement d'une lampe de poche ainsi que des chaussures de marche. A l'arrivée, une collation vous sera proposée. Inscription avant le 31 juillet 2022. Tarif : 8€. Tel : 06 04 45 19 63

• 7 août à Bruniquel

Vide Greniers, petite restauration, boissons fraîches. Renseignements et inscriptions : tél : 06 88 16 10 88

• 12 au 27 août à Bruniquel

Les indiens envahissent Bruniquel, spectacle équestre, ferme animalière, buvette, snacks salés, confiseries. Spectacle pour toute la famille, rencontre avec les personnages à la fin du spectacle (indiens, cowboys, cascadeurs, fais signer tes autographes. Réservation conseillée au 06 12 56 05 94.

Tous les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 16h30 à 21h.

Ouverture du parc animalier à 16h30 Spectacle à 18h00.

Tarifs spectacle + parc animalier : Adultes : 15€, Enfants : 10€, Gratuit pour les moins de 4 ans.

Tel : 06 12 56 05 94

• 13 et 14 août – Bonnanech

Fête de Bonnanech

- Samedi 13 août : Marché gourmand à partir de 19h30 puis bal disco

- Dimanche 14 août : Apéritif d'honneur à 12h, concours de pétanque en doublette en 4 parties à 14h30, variété musette avec orchestre en soirée.

Tel: 06 73 62 84 96

• 27 et 28 août à Négrepelisse

Bourse d'échanges auto moto, de pièces autos, motos, cycles, de revues, miniatures, plaques émaillées... Exposition de véhicules anciens sur place. Buvette et restauration sur place. Tel: 06 25 64 49 97

• 28 août à Monclar de Quercy :

19^{ème} Salon du livre et bourse toutes collections

Tel : 05 63 30 31 72

• 30 août à Négrepelisse

Comice agricole et marché gourmand, expositions de matériels agricoles, de bétails, animaux de la ferme, tracteurs anciens, repas champêtre.

Marché gourmand dans les rues du centre-ville à partir de 18h. Bal populaire, feu d'artifice à la tombée de la nuit et repas place national

Tel : 06 89 16 12 22

ÉTAT CIVIL



MARIAGES

- GIERECH Mathieu Thierry Karl et HARDY Marie-Joséphine
le 07/03/2022



NAISSANCES

- Gabin LACAVE né le 21/02/2022
- Maylone DE OLIVEIRA GOURDAIN né le 22/02/2022
- Laurine Marie-France Henriette JOURDES née le 16/03/2022



DÉCÈS

- João SALGADO décédé le 05/05/2022
- Jean Emile Marcel CRANSAC décédé le 07/05/2022
- Claude Octave LIZOT le 07/05/2022

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

Samu : 15
Pompiers : 18
Police-Gendarmerie: 17
Médecins de garde : 39 66
Pharmacie de garde : 32 37
Enfants disparus : 116 000
Enfance en danger : 116 111
Alerte attentat / enlèvement : 197
Personnes déficientes auditives : 114

INFOS PRATIQUES

MAIRIE



55 Lotissement «Les Vergnoux»
82230 Léojac-Bellegarde
Téléphone : **05 63 64 58 05**

 Mairie Léojac Bellegarde
mairie@leojac.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 8h00 à 12h00
Mardi et vendredi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30



Retrouvez toutes les infos de la commune sur :
www.leojac.fr

Un évènement à partager, une info pour la commune, n'hésitez pas à nous envoyer un message à :
communication@leojac.fr

■ Communauté de communes

Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron
370 avenue du 8 mai 1945 - BP 80035
82800 NEGREPELISSE

Téléphone : **05 63 30 90 90**
contact@quercyvertaveyron.fr
Site internet : www.quercyvertaveyron.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



Cox'n Swing

8,9,10 JUILLET 2022

Concerts

à Léojac (82) Près de Montauban

Buvette et restauration

Entrée gratuite

Le programme

Le vendredi 08

20^h Blueshaker

22^h Octopussy

Le samedi 09

20^h Blueshaker

22^h thefirecorner

Le dimanche 10

12^h oldy goldy

14^h The 6 packs

+ D'infos sur :

f Cox'n swing

☎ 06.56.68.20.80

Expo VW Ancienne



Jeux / Animations
Pour enfants



425 route de Saint-Etienne de Tulmont - 82230 Léojac

VINTAGE AUTOHAUS

CHRISTOPHE
ENCIGH

CRÉDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRÉNÉES

SPEED
SHOP

Van Mania

TRAFFIC COX

SN

DEKRA

NORISKO